



Saint-Jacques-le-Mineur, le 8 février 2020
(diffusion immédiate, 14h25)

Objet : Levée de l'avis préventif d'abandon de l'eau potable

Nous informons les citoyens que l'avis d'abandon de l'eau potable est maintenant levé. Les usagers peuvent maintenant consommer l'eau normalement.

Nous vous invitons à partager le présent avis avec vos connaissances et voisins.

Merci de votre compréhension.

Recevez, Madame, Monsieur, nos cordiales salutations.

Jean Bernier
Directeur général/Secrétaire Intercommunal